

Les échos du
CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs !
 NORMAND LAMARCHE
Séance du Conseil municipal du 13 mai 2013

Mot du maire
 Monsieur Ducharme ouvre la séance en présence de tous les conseillers et une trentaine de citoyens. Il porte à sa boutonnière la nouvelle épinglette à l'effigie de la municipalité. L'éco-centre acceptera dorénavant les rebus des entrepreneurs locaux et dès l'an prochain, il

y aura une tarification imposée selon le poids. La nouvelle carte routière sera disponible au cours des prochaines semaines et l'adoption du plan d'urbanisme tant attendue est reportée au mois prochain, le temps de corriger quelques coquilles qui se seraient glissées. Le ministère des transports (MTQ) répond à la panoplie de requêtes demandées par la municipalité : il serait favorable à discuter de la réduction de vitesse devant les parcs et le country-club, de l'élargissement du chemin dans le secteur centre pour aménager une piste piétonnière; toutefois, une sortie sur la 15, direction sud, ainsi qu'une piste cyclable sur le chemin Sainte-Anne-des-Lacs sont non recevables. Le maire termine en présentant une lettre assermentée du livreur qui confirme que les documents en rapport avec la séance du mois dernier avaient bel et bien été livrés au conseiller Sylvain Charron, mais ce dernier persiste à dire que le livreur aurait quitté les lieux quand il aurait entendu le chien. Il demande au maire de poursuivre la séance pour éviter de perdre davantage de temps.

cinquante de nouveaux panneaux arrêt-stop seront remplacés un peu partout sur le territoire.

Loisirs, Culture et Vie communautaire

L'éclairage du Parc Henri-Piette sera remis à neuf par les électriciens Duval et Fils. Le revêtement des fondations de la bibliothèque sera refait par l'entreprise Daniel Auger et quatre nouvelles fenêtres seront installées.

Urbanisme

Un constat d'infraction est émis au propriétaire du 636-642 chemin Sainte-Anne-des-Lacs pour travaux de démolition sans certificat d'autorisation. Le propriétaire présent se défend en disant avoir demandé un permis de rénovation, mais le maire lui suggère d'attendre l'avis et d'en discuter par après. Le conseil demandera l'avis de la firme urbanisme Plania en rapport avec une construction sur le chemin des Lièvres qui semblerait déroger.

Environnement

Une formation sur l'agrilage du frêne sera donnée par l'Association des responsables d'espaces verts du Québec. Deux étudiantes sont embauchées pour l'été pour s'assurer que la bande riveraine à 10 mètres est respectée. L'évaluation de la sécurité des barrages à forte contenance et validation du niveau des conséquences est attribuée à la firme AMEC Environnement & Infrastructure pour la somme de 47 353 \$.

Questions du public:

Jean Massé, président de l'ABVLACS remercie la municipalité pour son soutien ainsi que les chefs de lac pour les prélèvements recueillis. Un citoyen s'interroge sur les moyens qui seront utilisés pour ralentir le trafic aux abords des parcs et du Country Club. Le maire de répondre que pour les parcs, ce sera probablement des panneaux de 30 kmh et qu'une rencontre est prévue samedi le 18 pour ce qui est de la sécurité à l'entrée du Country Club. Une citoyenne demande si la municipalité avait déjà pensé à se doter d'une déchiqueteuse pour les branches et sur quels terrains seront éventuellement installées la nouvelle caserne et bibliothèque. C'est presque à l'unisson que le conseil répond oui à la première question et le maire de poursuivre que la localisation des futurs bâtiments devrait faire l'objet de discussion la semaine prochaine. Un ex-conseiller s'interroge pourquoi les demandes de soumissions pour les travaux municipaux comportent autant de clauses contraignantes et qu'en bout de ligne, la municipalité n'en tient pas compte. Il faisait allusion ici à un contrat de coupe d'arbres sur le chemin des Criquets qui comportait une clause de pénalité, par jour de retard, à l'exécution des travaux qui ne sont toujours pas complétés à 100 %. Le directeur informe que le contractant a été payé avec une retenue de 10 %.

Finances & Administration

La résolution autorisant le paiement des comptes à payer en bloc fait l'objet d'une modification à la demande du conseiller Charron afin d'ajouter une clause à l'effet d'exclure toute facture dont le montant serait supérieur à 2 500 \$, limite autorisée sans proposition au préalable. Le contrat de l'agente de communication est reconduit pour une autre année; madame Marthe Léonard, présente à la séance, s'est dite toute surprise puisqu'elle n'en avait pas entendu parler. Les membres du conseil et les directeurs recevront leur lot d'épinglettes à l'effigie de la municipalité qu'ils pourront donner à qui bon leur semble avant les prochaines élections. Pour les moins chanceux qui en voudraient une pour transmettre l'image de la municipalité ailleurs, il faudra l'acheter au coût de 2 \$. Le milieu municipal se mobilise et le conseil adopte une résolution qui demande au gouvernement Marois de faire adopter dans les plus brefs délais sa loi-cadre sur la décentralisation qui permettrait, entre autres, aux MRC et aux municipalités de recevoir les budgets requis lors de transferts de compétences.

Travaux publics

Un avis de motion visant à modifier le règlement 337-1-2013 portant sur l'exécution de travaux municipaux qui a été adopté le mois dernier est déposé. Le but est de corriger la numérisation de certains articles et la correction de quelques coquilles qui s'y sont glissées. Les branches laissées dans les emprises des chemins seront ramassées et déchiquetées par la firme Maintenance Patrick Laroche. Les chemins des Parulines et des Ancolies seront municipalisés. Un employé saisonnier est embauché pour une période de 6 mois. Une

Immeubles des Lacs

Agence immobilière



BIENVENUE-WELCOME

VISITE LIBRE AU BORD DU LAC MAROIS ! le 26 mai de 14h. à 16h au 74 Beakie, Ste-Anne-des-Lacs, JOR 1B0. **MLS9056949**



650 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, Magnifique résidence 2004 de 4 chambres, 3 sdb, cuisine formidable, véranda grillagée, garage double, piscine creusée... vraiment épatante! **MLS 10381936**



350 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, Nouvelle inscription - Un bijou! Finition soignée, cuisine fonctionnelle avec comptoir-lunch, 4 cac, terrain plat. **MLS9269660**



300 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, A 3 minutes de l'autoroute, résidence intergénérationnelle avec garage double séparé. **MLS 9760264**



400 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, Résidence de 4 cac avec garage attaché + autre immense garage détaché. Salle familiale au rdc. Logement familial au sous-sol. **MLS 9085807**



300 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, Design aéré et original. Garage attaché + garage atelier. **MLS 9773723**



275 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, Dans un beau secteur résidentiel paisible et facile d'accès avec accès au lac Guindon. **MLS 9373445**



350 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, Plain-pied spacieux avec garage double intégré. Vraiment impeccable. **MLS 10396092**

Andrée Cousineau

Courtier immobilier agréé

450 224-4483

www.immeublesdeslacs.com

acousineau@immeublesdeslacs.com

Courtier immobilier

No.1

à Ste-Anne-des-Lacs en 2012, selon les données de la CIGM.

